

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 6 juillet 2020

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 6e jour du mois de juillet 2020, 20 h par vidéoconférence tel qu'autorisé temporairement par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 15 mars 2020.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. Le directeur général, la directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2020
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de juin 2020
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour

ADMINISTRATION:

6. Achat au fonds de roulement
7. Contribution transport collectif

TRAVAUX PUBLICS

8. Embauche - Écocentre
9. Autorisation de dépenses – Irrigation, Parc côte de l'Église

URBANISME:

10. Demandes de permis du PIIA – CCU du 16 juin 2020
11. Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Restauration d'une dépendance agricole

INCENDIE

12. Embauche – Technicien en prévention incendie
13. Autorisation de signature - Entente relative à la fourniture de services en matière de sauvetage technique

DIVERS

14. Période de questions sur les points à l'ordre du jour
15. Levée / Ajournement

- 2020-07-151 2. **Adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2020-07-152 3. **Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2020**
Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 1^{er} juin 2020 tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.
- 2020-07-153 4. **Adoption du paiement des dépenses du mois de juin 2020**
Il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de juin 2020, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.
5. **Période de questions :**
Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :
- Travaux boulevard Sainte-Anne
 - Radar pédagogique
- La période de questions a débuté à 20 h01 et s'est terminée à 20 h04.

ADMINISTRATION

- 2020-07-154 6. **Achat au fonds de roulement**
Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour l'administration et le service de sécurité incendie ;
Pour ce motif, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement de procéder à l'acquisition des équipements pour un montant ne dépassant pas 8 300 \$ plus les taxes nettes.
Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2021 pour une période de trois (3) ans.
- 2020-07-155 7. **Contribution transport collectif**
Considérant que la Municipalité offre à sa population un service de transport collectif gratuit depuis le 17 août 2019 ;
Considérant que les citoyens de Boischatel paient un montant de 30 \$ par immatriculation pour payer les services de transport en commun ;
Considérant que les sommes recueillies sont entièrement remises au RTC ;
Considérant que le RTC ne souhaite pas négocier une entente pour une répartition équitable de ces sommes ;
Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que la Municipalité de Boischatel demande au gouvernement du Québec de modifier les lois et règlements afin que les citoyens de Boischatel n'aient plus à payer la contribution de 30\$ sur leurs immatriculations, étant donné qu'ils paient déjà l'entièreté du transport collectif sur leurs taxes municipales.

TRAVAUX PUBLICS

2020-07-156 8. Embauche - Écocentre

Considérant que la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un employé temporaire comme préposé à l'écocentre ;

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l'engagement de monsieur Richard Fournel au poste de préposé à l'écocentre du 22 juin au 14 novembre 2020.

2020-07-157 9. Autorisation de dépenses – Irrigation, Parc côte de l'Église

Considérant qu'il est nécessaire d'installer un système d'irrigation au Parc de la côte de l'Église ;

Considérant la demande de prix effectuée par le directeur du service des travaux publics ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser une dépense estimée à 10 294.81 \$ plus les taxes, pour l'irrigation du Parc de la côte de l'Église par la compagnie Hydralys inc.

URBANISME

2020-07-158 10. Demandes de permis dans le cadre du PIIA – CCU du 16 juin 2020

Considérant que les demandes suivantes répondent aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver les demandes suivantes, avec les modifications proposées s'il y a lieu ;

No résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
200616-4a	11, rue Montmorency	Agrandissement du bâtiment principal et le réaménagement du stationnement.	<ul style="list-style-type: none">▪ Le parement extérieur de l'agrandissement doit être un clin de bois du même modèle que la partie existante ;▪ Un plan d'aménagement paysager bonifié de la cour avant devra être présenté ;▪ Installer un écran sur la ligne de lot latérale nord, sous forme de haie ou de clôture. Le modèle devra être approuvé par le service d'urbanisme.
200616-4b	5238, avenue Royale	Modification des ouvertures de l'immeuble multifamilial.	Non
200616-4c	5085-5087, avenue Royale	Changement du parement du mur arrière et la construction d'un gazebo.	Non
200521-4d	220, rue de l'Infanterie	Construction d'un cabanon	Non

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'approuver les demandes susmentionnées, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 16 juin 2020.

2020-07-159 11. Demande d'aide financière au Fonds des régions et ruralité – Restauration d'une dépendance agricole

Considérant que la Municipalité souhaite obtenir une aide financière pour la restauration d'une dépendance agricole d'intérêt patrimonial ;

Considérant que des fonds sont disponibles à la MRC de La Côte-de-Beaupré pour ce type de projet via les Fonds des régions et ruralité ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser le directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire à formuler une demande d'aide financière à la MRC de La Côte-de-Beaupré.

INCENDIE

2020-07-160 12. Embauche - Technicien en prévention incendie

Considérant la nécessité d'embaucher un technicien en prévention incendie afin de respecter le schéma de couverture de risque en incendie ;

Considérant l'entente entre Boischatel, la municipalité de L'Ange-Gardien et les villes de Château-Richer et Sainte-Anne-de-Beaupré ;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de monsieur Frédérick Demers comme technicien en prévention des incendies.

2020-07-161 13. Autorisation de signature - Entente relative à la fourniture de services en matière de sauvetage technique

Considérant qu'il est nécessaire pour la Municipalité de recevoir les services en matière de sauvetage technique de la Ville de Québec pour le site du Parc de la chute Montmorency ;

Considérant que la Ville de Québec possède les équipements et le personnel nécessaires aux services de sauvetage technique requis ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint à signer pour et au nom de la municipalité, l'entente avec la Ville de Québec selon les termes prévus dans l'entente.

DIVERS

14. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

La période de questions a débuté à 20 h12 s'est terminée à 20 h12.

2020-07-162 15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h13.

ASSISTANCE : 0 personne — HUIS CLOS

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 20 juillet 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 20^e jour du mois de juillet 2020, 19h par vidéoconférence tel qu'autorisé temporairement par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation le 15 mars 2020.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Martine Giroux et Natasha Desbiens et messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin, Nelson Bernard et Vincent Guillot. La directrice générale adjointe/greffière-trésorière et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du paiement des dépenses du mois de juillet 2020
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2020-1099 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732
3. Acceptation finale des travaux – Usine de traitement de l'eau
4. Mandat – Servitude - Usine de traitement de l'eau
5. Acceptation de soumission – Octroi de contrat pour la réfection de la rue des Saphirs
6. Autorisation de dépenses – Restauration de l'ancienne grange Vézina
7. Demande d'aide financière à la MRC – Fonds réservés à des fins de développement régional – Promenade des Berges et parc du littoral
8. Période de questions
9. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

- 2020-07-163** 1. **Adoption du paiement des dépenses du mois de juillet 2020**
- Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois de juillet 2020, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.
- 2020-07-164** 2. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2020-1099 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732**
- Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Daniel Morin qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 2020-1099 modifiant le règlement concernant la circulation numéro 2002-732*. Un projet de règlement est présenté et déposé séance tenante.
- 2020-07-165** 3. **Acceptation finale des travaux – Usine de traitement de l'eau**
- Considérant** que les travaux de l'usine de traitement de l'eau sont terminés;

Considérant que la Municipalité de Boischatel a effectué une retenue de 10% du montant à payer à Allen Entrepreneur général inc. ;

Considérant que le premier 5% de la retenue contractuelle a été versé;

Considérant les ententes survenues entre la Municipalité et Allen Entrepreneur général inc. concernant les retenues permanentes et temporaires ;

Considérant le certificat de réception définitive des ouvrages de l'ingénieur responsable du projet ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder au paiement du solde des sommes retenues, soit un montant de 290 311.77 \$, taxes incluses.

2020-07-166 4. **Mandat – Servitude - Usine de traitement de l'eau**

Considérant que les travaux de l'usine de traitement de l'eau sont terminés;

Considérant qu'une servitude concernant l'empiètement de câbles enfouis pour le branchement de la génératrice doit être établie sur une partie du lot 6 110 141 appartenant au Club de golf Royal Québec afin de finaliser le dossier de l'usine ;

Considérant que les frais de l'acte de servitude seront assumés par l'entrepreneur ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier-trésorier adjoint, à signer l'acte de servitude à être préparé par le notaire au dossier, conformément au plan de M. Guillaume Thériault, arpenteur-géomètre, minute 3313.

2020-07-167 5. **Acceptation de soumission – Octroi de contrat pour la réfection de la rue des Saphirs**

Considérant le projet de réfection de la rue des Saphirs dont l'installation des services municipaux ;

Considérant la confirmation de l'aide financière du programme FIMEAU reçu du MAMH en date du 14 juillet 2020 ;

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public ;

Considérant que la Municipalité a reçu 9 soumissions et qu'elles se sont toutes avérées conformes ;

Considérant que la Municipalité a adopté le règlement d'emprunt numéro 2018-1073 au montant de 1 706 000 \$;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Nelson Bernard et résolu unanimement, d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit à Construction & Pavage Portneuf inc. au montant de 1 230 865,46 \$, taxes incluses.

2020-07-168 6. **Autorisation de dépenses – Rénovation de l'ancienne grange Vézina**

Considérant le projet de rénovation de l'ancienne grange Vézina ;

Considérant l'aide financière reçue au montant de 16 955 \$ provenant du Fonds régions et ruralité ;

Considérant le montant de 15 000 \$ reçu de la part de IGA des Sources ;

Considérant la possibilité de recevoir la subvention de 20 000 \$ demandée au *Programme de restauration des bâtiments patrimoniaux municipaux* ;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi ;

Considérant la recommandation du directeur de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser la dépense pour la rénovation de l'ancienne grange Vézina selon la soumission de Claude Gariépy et fils inc. au montant de 55 142 \$, plus les taxes nettes. Le montant final payable par la Municipalité sera pris au fonds de roulement pour une période de 5 ans à partir du 1er janvier 2021.

2020-07-169 7. **Demande d'aide financière à la MRC – Fonds réservés à des fins de développement régional – Promenade des Berges et parc du littoral**

Considérant que la Municipalité souhaite obtenir une aide financière pour le projet de la Promenade des Berges et du parc du Littoral ;

Considérant que des fonds sont disponibles à la MRC de La Côte-de-Beaupré pour ce type de projet via les Fonds réservés à des fins de développement régional ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale adjointe/greffière-trésorière à formuler une demande d'aide financière à la MRC de La Côte-de-Beaupré pour ce projet.

8. **Période de questions :**

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune question

2020-07-170 9. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19h06.

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».